

ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT



UNE NOUVELLE CERTIFICATION EN EXPÉRIMENTATION DANS LE CHAMP DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

La branche ÉCLAT, sous l'impulsion du Collectif français, lance une nouvelle certification « Éduquer à l'environnement ».

Fruit d'une mobilisation des partenaires sociaux et des associations membres du CFEEDD, cette formation apporte une réponse adaptée et pertinente aux besoins des employeurs du secteur, suite à la disparition du BPJEPS spécialité Animateur - mention Éducation au développement durable.

COMPÉTENCES VISÉES

La certification a pour objectif de permettre aux professionnels visés d'acquérir des compétences clés en éducation à l'environnement vers un développement durable :

1. Analyser des informations issues de sources fiables et diversifiées afin d'exercer un regard critique sur les enjeux écologiques et environnementaux.
2. Identifier les potentialités pédagogiques d'un site, d'une structure ou d'un territoire afin d'inscrire l'action d'animation dans son environnement local.
3. Concevoir une séance d'animation en EEDD adaptée aux caractéristiques des publics et aux objectifs visés.
4. Préparer les conditions matérielles, pédagogiques et organisationnelles d'une animation en garantissant le respect du lieu, l'accessibilité des publics et la prise en compte des aléas.
5. Mobiliser des connaissances scientifiques, réglementaires et techniques afin de rendre compréhensibles les milieux, les écosystèmes et les enjeux de la transition écologique.
6. Conduire une animation en EEDD en s'appuyant sur des outils et des démarches favorisant l'implication, la réflexion et l'appropriation des enjeux par les publics.



APPRENANTS

PUBLIC CIBLE

Professionnels de l'animation souhaitant exercer des missions d'éducation et d'animation d'activités d'initiation / découverte, dans les domaines de la nature et de l'environnement

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 au minimum ou d'une expérience professionnelle équivalente dans le domaine de l'animation, d'un diplôme de la filière JEPS, du domaine du sport (pleine nature).
- Ou disposer d'une expérience de l'animation et maîtriser les pédagogies actives issues de l'éducation populaire.

FINANCEMENT

Pour les salariés de la branche ÉCLAT, les parcours de formation seront pris en charge par les fonds de la branche ÉCLAT via l'OPCO Uniformation. Pour les autres cas de figure, se renseigner auprès des organismes de formation.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Deux expérimentations auront lieu en 2026 !

CPA LATHUS DU 28/05 AU 25/09 2026

86 390 Lathus-Saint-Rémy (Nouvelle-Aquitaine)
cpa-lathus.asso.fr / 05 49 91 87 14
<https://www.cpa-lathus.asso.fr>

ARDAM / LE MERLET DU 7/09 AU 6/11 2026

34 140 Mèze (Occitanie)
alexandra.louis@lermerlet.asso.fr
07 87 17 07 31



Un dépôt au Répertoire Spécifique auprès de France Compétences, porté par la CPNEF et l'organisme certificateur de la branche ÉCLAT, sera effectué à l'issue des phases d'expérimentation 2026/2027.

Associations et réseaux d'échelle nationale



Réseaux régionaux EEDD

